



Rapport d'orientations budgétaires 2026

Conseil communautaire
du 25 novembre 2025

ROB 2026: le contexte

- **Comme en 2025, le calendrier d'élaboration et de présentation du projet de Loi de finances pour 2026 est fortement impacté par la nomination d'un nouveau gouvernement.**
- Le projet de Loi de finances pour 2026 devrait être présenté le 14 octobre 2025 et prévoit un effort de réduction du déficit public à hauteur de 30 milliards d'euros selon les dernières informations disponibles (17 milliards d'économies en dépenses et 14 milliards de recettes supplémentaires).
- **Des mesures d'économie ciblent plus particulièrement les collectivités et les EPCI en 2026. Certaines ont été intégrées dans les propositions budgétaires formulées avant la parution du PLF 2026. Par conséquent les nouvelles mesures n'ont pas encore été intégrées à ce stade de la préparation budgétaire.**
- Le budget primitif de Loire Forez agglomération sera validé en décembre avant l'adoption de la Loi de finances avec de nombreuses incertitudes sur le niveau de recettes attendues notamment. Par ailleurs, le projet de budget primitif 2026 intégrera les prévisions relatives à la fin du plan de mandat.
- Ainsi, les données relatives à la fiscalité et à la **DGF (dotation globale de fonctionnement)** pour 2026 sont seulement estimées au moment du vote du budget primitif en s'appuyant sur la continuité des règles applicables en 2025 mais qui pourraient être modifiées en 2026 selon les orientations qui seront données dans le projet de Loi de Finances 2026.
- **Aussi des ajustements par décision modificative de crédits pourront être introduits en cours d'année 2026.**

Chronologie budgétaire de Loire Forez agglomération

Rapport d'orientations
budgétaires

Vote du Budget 2026
au plus tard le
3 février 2026

Maximum **10 semaines**
réglementaires

Conseil
communautaire du
25 novembre 2025

Transmission du projet
de BP 2026 au conseil
communautaire avant
le 04/12/2025

Conseil
communautaire du
16 décembre 2025

Important: suite au passage à la norme M57, les délais de convocation et de communication des documents budgétaires sont modifiés par l'article L.5217-10-4 du CGCT:

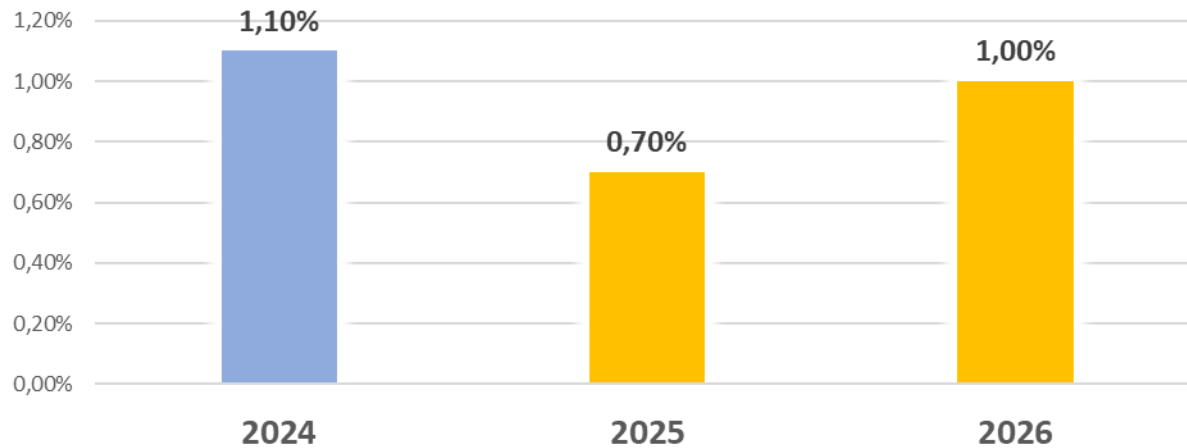
- Le DOB doit se tenir dans un délai de **10 semaines** avant l'examen du budget primitif
- Les documents afférents au projet de budget primitif doivent être transmis à l'assemblée délibérante **12 jours au moins avant** la réunion du conseil (ce délai est calculé en jours calendaires et ne concerne que le budget primitif)



ROB 2026: les points-clés du projet de loi de finances pour 2026

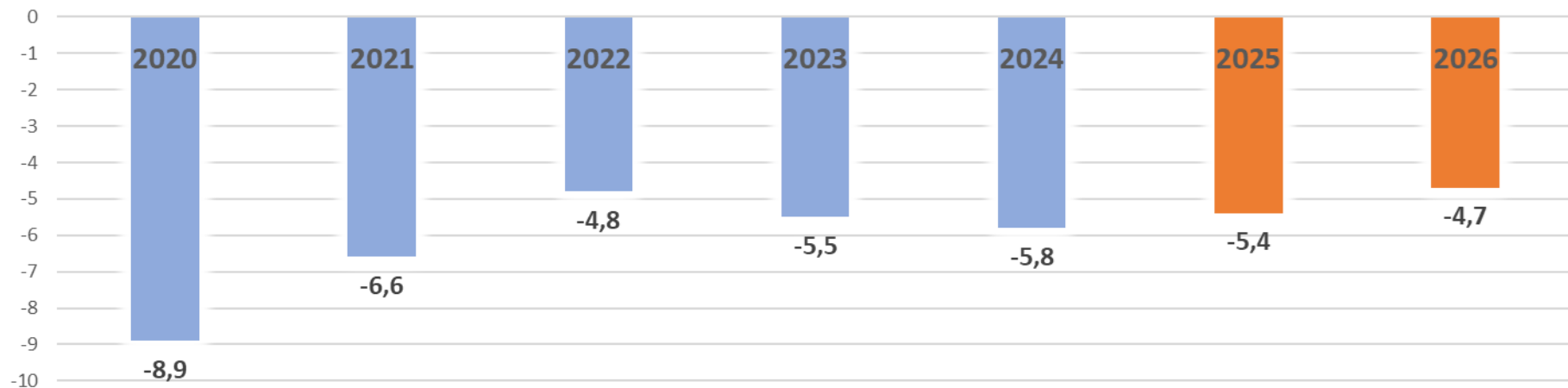
Le contexte national: les hypothèses d'évolution économique, de déficit et d'inflation

Evolution du PIB



- Evolution de l'inflation: net ralentissement constaté en 2025
 - Inflation 2024: + 2%
 - **Inflation 2025: +1%**
- Prévision d'inflation pour 2026: +1,3%

Evolution du solde public (en % du PIB)



PLF 2026 : maintien et extension du DILICO

	2025	2026
Montant de l'abondement du fonds	1 Md €	2 Md€
Répartition entre les strates de collectivités	250 M€ communes (25%) 250 M€ EPCI (25%) 250 M€ Départements (25%) 250 M€ Régions (25%)	720 M€ communes (36%) 500 M€ EPCI (25%) 280 M€ Départements (14%) 500 M€ Régions (25%)
Extension des critères d'éligibilité	communes: ssi IS > 110% de l'IS moyen EPCI: ssi IS > 110% de l'IS moyen Données de base: N-2	communes: ssi IS > 100% de l'IS moyen EPCI: ssi IS > 80% de l'IS moyen Données de base : N-1
Étalement du reversement	3 ans (2026-2027-2028)	5 ans (2027-2028-2029-2030-2031)
Part du reversement affectée à la péréquation	10% (reversement maxi 90%)	20% (reversement maxi 80%)
Critères de conditionnement du reversement	Pas de conditionnement	Evolution agrégée des dépenses de fonctionnement et d'investissement: Si < ou égale à celle du PIB => versement à tous les contributeurs Si > ou égale à celle du PIB => pas de versement Si intermédiaire => versement individualisé

PLF 2026: contribution DILICO estimée pour LFa

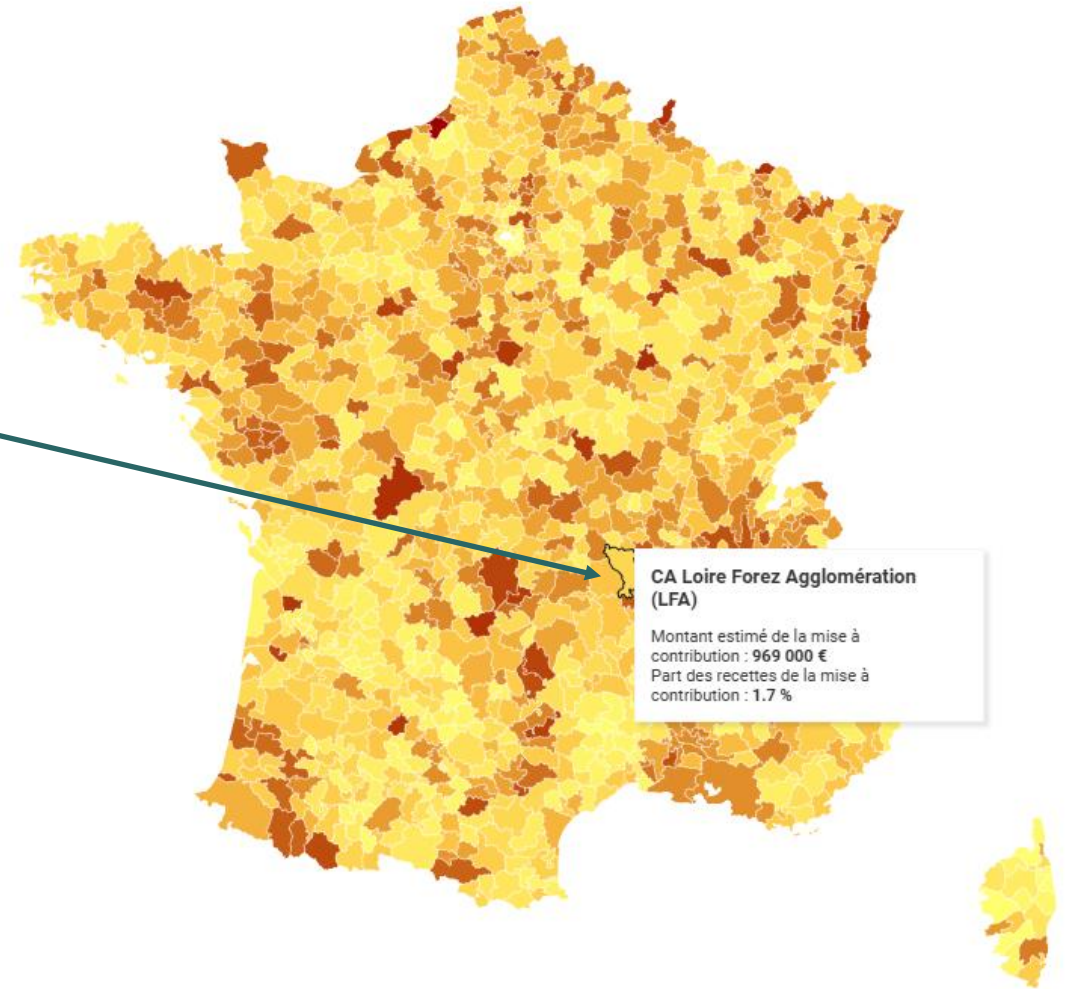
Coût pour les intercommunalités du projet de Budget 2026 présenté par François Bayrou

Montants estimés des mesures par intercommunalité (2,1 milliards d'euros)

en % des recettes
réelles de
fonctionnement



Pour Loire Forez Agglomération:
Contribution estimée: **969 000 €**
(part des recettes de la mise à contribution)



Prise en compte dans la prospective du budget principal: contribution de 969 000 € par an en 2026, 2027 et 2028 et d'un reversement de 80% étalé sur 5 ans (155 000 € en 2027, 310 080 € en 2028, 465 000 € en 2029...)

PLF 2026 : règles relatives au FCTVA

	2025	2026
Recentrage des dépenses éligibles au FCTVA	Fonctionnement (dépenses entretien des bâtiments + informatique en nuage) Investissement	Investissement uniquement
Rythme de récupération du FCTVA	Communes: N+1 (si plan de relance) ou N+2 EPCI: récupération en N Communes nouvelles: récupération en N	Communes: N+1 (si plan de relance) ou N+2 EPCI: récupération en N+1(2026 = année blanche pour les EPCI) Communes nouvelles: Maintien de la récupération en N

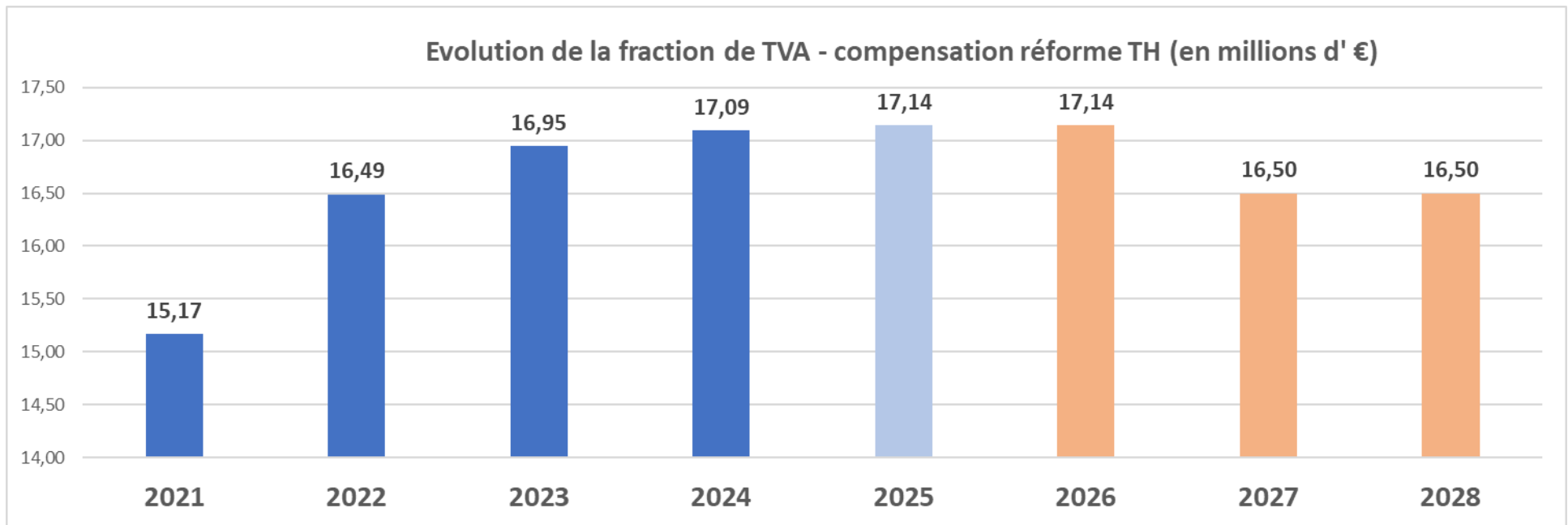
Incidences pour LFa de l'année blanche en termes de FCTVA:

Montant FCTVA	2026	2027	2028
Budget principal	prévu 2,7 M€ => 0 €	Perception du FCTVA sur dépenses 2026 soit 2,7 M€	Perception du FCTVA sur dépenses 2027 soit 2,15 M€
Budget Ordures ménagères	prévu 0,3 M€ => 0 €	Perception du FCTVA sur dépenses 2026 soit 0,3 M€	Perception du FCTVA sur dépenses 2027 soit 0,14 M€

PLF 26 : maintien de l'écèlement de la part dynamique de TVA

Incidences pour LFa: évolution de la fraction de TVA versée en compensation de la réforme de la TH (depuis 2021)

Année	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Montant figurant au compte administratif	15 170 846 €	16 643 526 €	17 097 893 €	17 092 875 €	17 138 774 €	17 138 774 €	16 500 000 €	16 500 000 €
Reversement du trop perçu au titre de N en N+1	0 €	-153 037 €	-148 973 €					
Montant définitif perçu au titre de N	15 170 846	16 490 489	16 948 920	17 092 875	17 138 774	17 138 774	16 500 000	16 500 000
Montant en M€	15,17	16,49	16,95	17,09	17,14	17,14	16,50	16,50

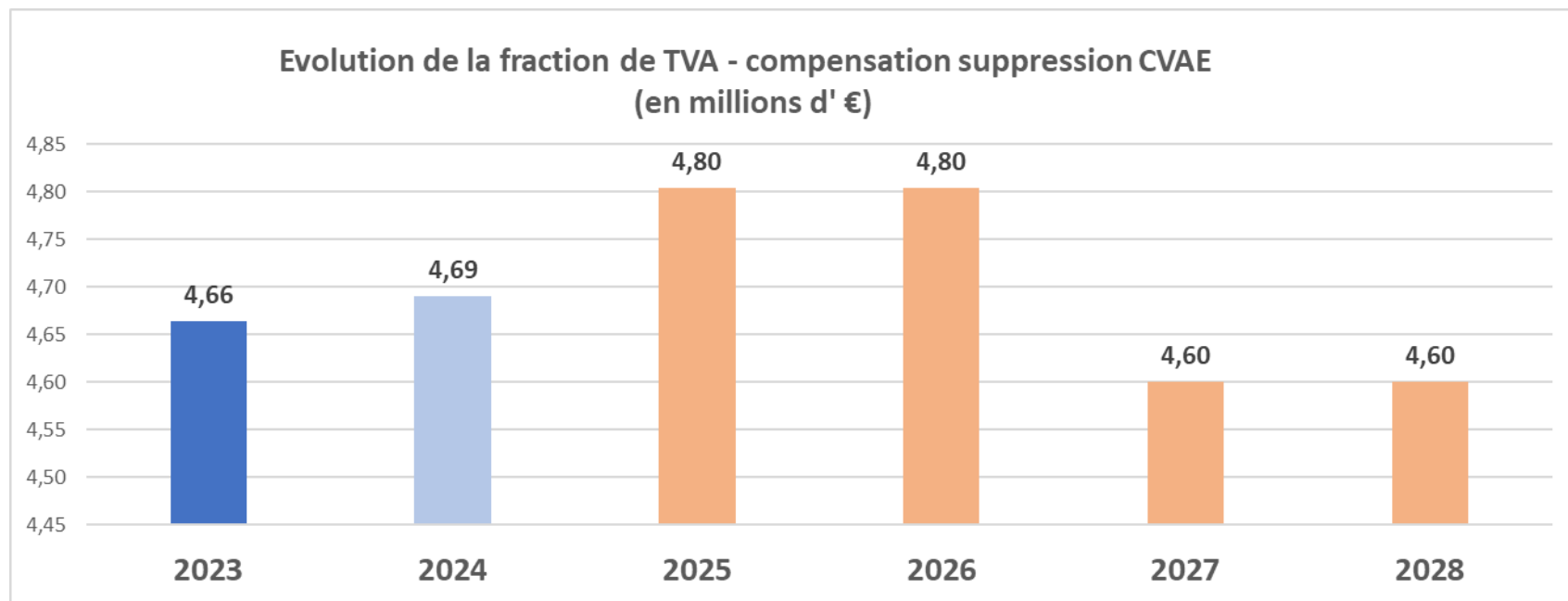


16,5 M€ / an dans la prospective

PLF 26 : maintien de l'écêtement de la part dynamique de TVA

Incidences pour LFa: évolution de la fraction de TVA versée en compensation de la réforme de la CVAE (depuis 2023)

Année	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Montant figurant au compte administratif	4 705 673 €	4 690 135 €	4 803 800 €	4 803 800 €	4 600 000 €	4 600 000 €
Reversement du trop perçu au titre de N en N+1	-41 433 €					
Montant définitif perçu au titre de N	4 664 240	4 690 135	4 803 800	4 803 800	4 600 000	4 600 000
Montant en M€	4,66	4,69	4,80	4,80	4,60	4,60

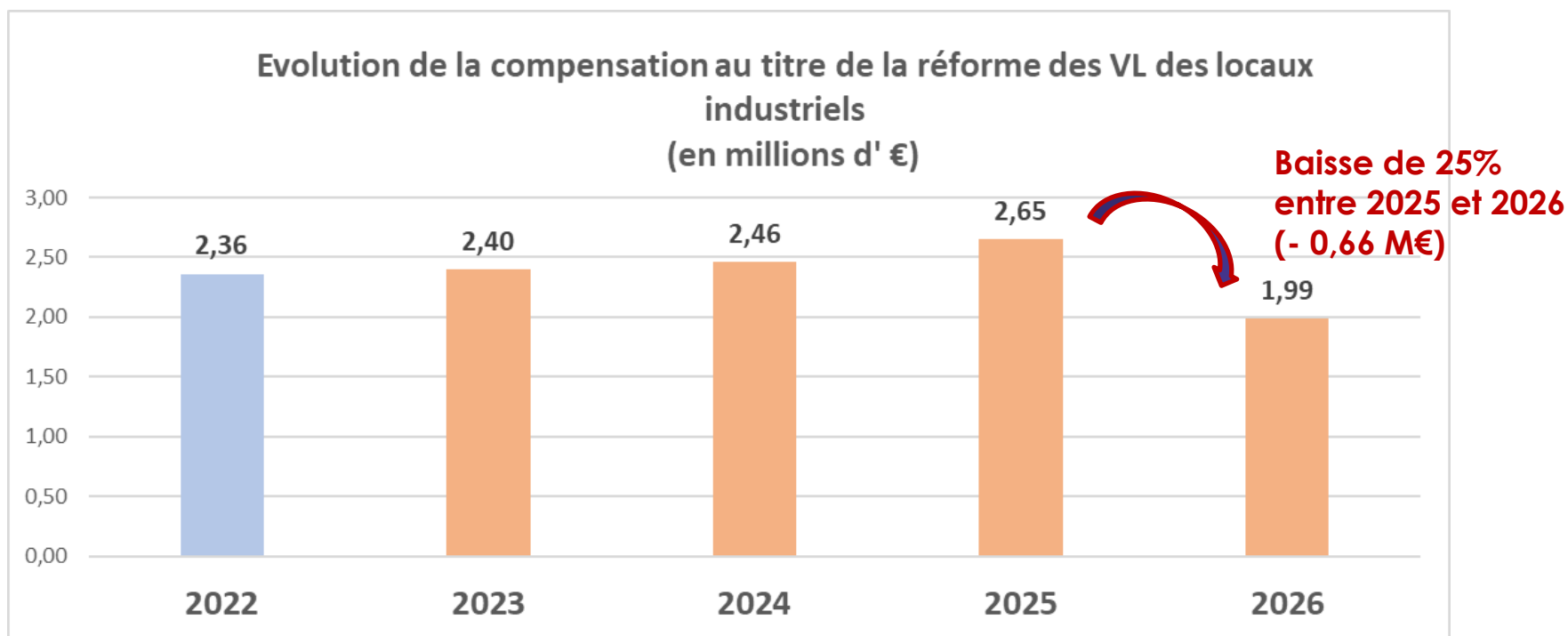


4,6 M€ / an dans la prospective

PLF 2026: baisse de 25% de la compensation au titre de la réforme des VL des locaux industriels

Evolution de la compensation au titre de la réforme des VL des locaux industriels depuis 2022:

Année	2022	2023	2024	2025	2026	évol 2025/2026
Compensation au titre du foncier bâti	138 511 €	144 818 €	148 068 €	162 405 €	121 804 €	
Compensation au titre de la CFE	2 220 273 €	2 256 346 €	2 310 592 €	2 487 080 €	1 865 310 €	
Total des compensations réforme des VL	2 358 784 €	2 401 164 €	2 458 660 €	2 649 485 €	1 987 114 €	-662 371 €
Montant en M€	2,36	2,40	2,46	2,65	1,99	



PLF 2026: refonte des dotations d'investissements

Création d'un **fonds d'investissement pour les territoires (FIT)** qui regroupera:

- La DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
- La DSIL (dotation soutien à l'investissement local)
- La DPV (dotation politique de la ville)

- Dont l'attribution sera confiée au préfet
- Dont les bénéficiaires seront:
 - Communes et EPCI ruraux au sens de l'INSEE
 - Communes dont la part de population en PQV > 10% ainsi que les EPCI dont elles sont membres s'ils exercent la compétence politique de la ville.
 - Par dérogation les communes ou groupements non éligibles pour le financement de projet bénéficiant à la population d'une commune ou d'un groupement éligible.

 - Garantie FIT: les communes éligibles à la DETR ou à la DPV en 2025 seraient garanties de percevoir un montant au moins égal (disposition non détaillée dans le PLF).

Autre disposition prévue dans le PLF 2026: le montant du Fonds vert est ramené en 2026 à 500 millions d'euros.

PLF 2026: pour mémoire

- **Cotisations CNRACL:** hausse de 3 points pour les employeurs territoriaux entre 2025 et 2026 (passage de 34,65% à 37,65% soit une recette supplémentaire de +1,3 Md€)

- **TGAP:** révision à la hausse de la trajectoire d'augmentation de la TGAP sur l'enfouissement et l'incinération sur la période 2026-2030
 - Déchets enfouis: 72 € la tonne en 2026 puis augmentation progressive jusqu'à 105 € en 2030
 - Déchets incinérés: 16 € la tonne en 2026 puis augmentation progressive à 20 € en 2030 (pour l'incinération très performante)
 - Déchets incinérés: 29 € la tonne en 2026 puis augmentation progressive à 45 € la tonne (pour les usines d'incinération valorisant moins bien l'énergie)

- **Révision de la valeur locative des locaux professionnels:**
 - Décalage d'un an du calendrier d'intégration des résultats de l'actualisation sexennale avec report à 2027 au lieu d'une application en 2026.
 - Prolongation du mécanisme de planchonnement pour 2026 dans l'attente de l'intégration des résultats de l'actualisation.
 - Mise en place d'un dispositif de lissage sur 6 ans pour atténuer les effets de l'actualisation sexennale.

PLF 2026 : concours financiers aux collectivités

- Des concours financiers aux collectivités globalement stables mais baisse de la compensation au titre de la réduction de 50% des VL des locaux industriels

	2025	2026	Evolution
Enveloppe globale de DGF (dotation globale de fonctionnement)	27,25 Md€	27,4 Md€	+ 0,15 Md€ (soit + 0,6%)
Evolution de l'enveloppe globale de DSU (dotation de solidarité urbaine)	2,84 Md€	2,98 Md€	+ 0,140 Md€ (soit + 4,9%)
Evolution de l'enveloppe globale de DSR (dotation de solidarité rurale)	2,44 Md€	2,59 Md€	+ 0,150 Md€ (soit + 6,1%)
FCTVA	6,8 Md€	7,9 Md€	+1,1 Md€
Dotation élu local	0,124 Md€	0,124 Md€	-
Compensation pour réduction de 50% des valeurs locatives de TFPB et de CFE des locaux industriels	4,29 Md€	3,50 Md€	- 0,79 Md€



Orientations budgétaires 2026

Budget général

ROB 2026: intégration des mesures prévues au PLF 2026 à ce jour

Dans l'attente du vote du budget 2026 au plan national et de savoir ce qui sera effectivement retenu au titre des mesures d'économies relatives aux collectivités et EPCI

Hypothèses d'évolution retenues	Projet BP 2026	V27 prospective
Revalorisation des bases fiscale de +1%	+1%	+1%
Maintien fraction TVAG et TVAIE au niveau de 2025	Montants notifiés en 2025 reconduits en 2026	Pour années suivantes: 16,5 M€ et 4,6M€
Abattement 25% de la compensation réforme VL des locaux industriels	<i>non pris en compte pour l'instant dans la V2 du BP 2026</i>	- 660 000 € dès 2026
Eligibilité LFa au DILICO en 2026	<i>non pris en compte pour l'instant dans la V2 du BP 2026</i>	969 000 € / an avec reversement de 80% lissé sur 5 ans dès 2027
Suppression éligibilité au FCTVA sur dépenses d'entretien en fonctionnement	Pris en compte (- 200 000 € au compte 744)	- 200 000 € par an dès 2026
Année blanche en 2026 pour le FCTVA en investissement	<i>non pris en compte pour l'instant dans la V2 du BP 2026</i>	Perception du FCTVA en N+1 à partir de 2026
+ 3 points taux CNRACL	+ 178 000 € inscrits au BP 2026	Hypothèse prise en compte + 3% par an jusqu'en 2028 inclus

ROB 2026: fiscalité + FPIC + DGF

Evolution des propositions par rapport aux crédits ouverts 2025 (BP + DM)

	Crédits ouverts 2025	Proposition BP 2026	Evolution
Produits fiscaux (TH- TFB – TFNB et CFE) Hypothèse évolution des bases de + 1%	13 575 174 €	13 710 626 €	+ 135 452 €
Produit de TASCOM + IFER	1 809 374 €	1 809 374 €	-
Produit GEMAPI	1 500 000 €	1 500 000 €	-
Fraction de TVA TH (compensation produit TH résidences principales)	17 138 774 €	17 138 700 €	- 74 €
Fraction de TVA CVAE (compensation du produit de CVAE) Reconduction du montant notifié en 2025 et non inscrit au BP 2025	4 701 823 €	4 803 800 €	+ 101 977 €
Reversement FPIC Hyp perte de bénéfice du FPIC en 2026 avec garantie inéligibilité égale à 90%	1 468 787 €	1 321 400 €	- 147 387 €
DGF - 80 000 € sur la dotation de compensation	8 965 722 €	8 885 722 €	- 80 000 €
TOTAL	49 159 654 €	49 169 622 €	+ 9 968 €

- **Autres services publics**

- Adaptation des tarifs piscine par délibération au conseil de juillet 2024 (cette tarification sera appliquée également à la piscine Petit Bois)
- Poursuite de la gratuité des équipements communautaires du réseau Copernic
- Maintien des tarifs des ACM (accueils collectifs de mineurs) tels que modifiés par délibération en septembre 2023
- Maintien des principes de la tarification des navettes des agglomérations montbrisonnaise et pontrambertoise.
- Adaptation en 2024 des formules de révisions des loyers pour les locations aux entreprises (REZO, ateliers partagés, ...) avec notamment la prise en compte de l'augmentation des fluides.
- Maintien des principes de tarification des équipements touristiques (Col de la Loge) et culturels (pays d'Art et d'histoire, musée...)
- En 2026 évolution du tarif de vente de chaleur pour le budget Réseau de chaleur (incidence pour le bâtiment REZO de LFa et certains bâtiments communaux de la commune de Luriecq)**

ROB 2025: les tarifications

- **Principe général à tous les budgets: la comptabilisation des charges indirectes et des frais de structure**
 - ❑ L'analyse des charges depuis 4 ans montre que le ratio des charges de structure (non affectées directement aux services) représente **environ 13% par an** des dépenses totales réalisées.
 - ❑ Les charges de structure sont comptabilisées sur les 4 budgets annexes assainissement, ordures ménagères, transports urbains et eau potable, ainsi que pour le service des rivières sur le budget principal depuis 2022 dans le cadre du bilan de financement de la taxe GEMAPI.
 - ❑ Cette mesure réglementaire permet de connaître la réalité des coûts et le **juste financement du service** via les budgets annexes et les mutualisations.
 - ❑ En 2024 adaptation des clés de répartition pour certaines fonctions support permettant de refléter encore davantage l'activité ou le temps consacré par chaque fonction support à chaque service ou compétence de LFa. Et mise en ouvre d'un principe de plafonnement de l'évolution des CS par rapport à la principale recette de chaque budget annexe.

ROB 2026: vue générale de la section de fonctionnement

Dépenses réelles de la section de fonctionnement

Projet BP 2026 (état des propositions au 07/10/2025)	Variation en montant	Variation en %
55 009 244 €	+ 1 458 744 €	+ 2,7 %

Recettes réelles de la section de fonctionnement

Projet BP 2026 (état des propositions au 07/10/2025)	Variation en montant	Variation en %
62 926 000 €	+ 586 700 €	+ 0,9 %

A ce stade les propositions budgétaires permettent de dégager un autofinancement de 2 526 756 € (en recul de 32% par rapport à 2025 – 1 162 044 €)

ROB 2026: vue générale des chapitres

Les recettes de fonctionnement: État des propositions

Chapitres	Rappel BP 2025	Projet BP 2026	Variation en montant
70 – Produits des services	5 490 725	5 814 950	+ 324 225 €
013 – Rembt sur charges de personnel	777 000	700 500	- 76 500 €
73 – Impôts et taxes (AC+TVAG+TVAE+FPIC)	24 726 500	24 763 900	+ 37 400 €
731 – Fiscalité directe locale (TH+FNB+FB+CFE+TASCOM+IFER+GEMAPI)	16 505 000	17 020 000	+ 515 000 €
74 – Dotations et participations	14 666 000	14 461 000	- 205 000 €
75 – Produits divers de gestion courante	174 075	165 000	- 9 075 €
77 – Produits exceptionnels	0	650	+ 650 €
TOTAL recettes réelles de fonctionnement	62 339 300	62 926 000	+ 586 700 €
042 – Amortissement des subventions	700 000	615 000	- 85 000 €
Equilibre de la section de fonctionnement	63 039 300	63 541 000	+ 501 700 €

Principales évolutions par chapitre

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Évolution	Evolution
Chapitre 70 – Produits des services	5 490 725 €	5 814 950 €	+ 324 225 €	+ 6 %
Dont hausse inscriptions régies de recettes de plusieurs services (Petit Bois: 100 K€, fourrière animale: 20 K€, Orée 34 K€, ...)			+ 154 000 €	
Dont hausse recettes mutualisation	2 036 725 €	2 106 760 €	+ 70 035 €	
Chapitre 013 – remboursements sur rémunérations du personnel	777 000 €	700 500 €	- 76 500 €	-10%
Chapitres 73– Impôts et taxes	24 726 500 €	24 763 900 €	+ 37 400 €	%
Dont hypothèse sortie FPIC en 2026 avec versement d'une garantie à 90%	1 394 500 €	1 321 400 €	- 73 100 €	- 5,2%
Chapitre 731 – Fiscalité locale	16 505 000 €	17 020 000 €	+ 515 000 €	+ 3%
Dont ajustement par rapport à la notification des bases 2025 (incidence + 1,8% de 2025 + prévision + 1% en 2026)			+ 342 626 €	
Dont ajustement inscription produit TASCOM par rapport au notifié 2025			+ 138 681 €	

Principales évolutions par chapitre

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Évolution	Evolution
Chapitre 74 – Dotations et participations	14 666 000 €	14 461 000 €	- 205 000 €	- 1%
Fin du financement des postes PVD en mars 2026			-58 036 €	
Baisse subvention ALT2 versée par la CAF (AAGV)			-20 000 €	
Dont baisse de la DGF (- 80 000 € sur la dotation de compensation)			- 80 000 €	
Chapitre 75 – Produits de gestion courante et remboursements sinistres	174 075 €	165 000 €	- 9 075 €	- 5%
Dont suppression loyer chalet col de la Loge	6 000 €	0 €	- 6 000€	
Dont ajustement à la baisse des loyers de la Maison de santé suite au passage en contrat de colocation professionnelle			- 5 000 €	

ROB 2026: vue générale des chapitres

Les dépenses de fonctionnement: État des propositions

Chapitre	Rappel BP 2025	Projet BP 2026	Variation en montant
011 – Charges à caractère général	10 111 000	10 100 000	- 11 000 €
012 – Charges de personnel	19 769 000	20 460 000	+ 691 000 €
014 – Reversements de fiscalité	10 288 000	10 227 244	- 60 756 €
65 – Charges de gestion courante	12 490 500	13 450 000	+ 959 500 €
66 – Charges financières	870 000	750 000	- 120 000 €
67 – Charges exceptionnelles	22 000	22 000	- €
TOTAL Dépenses réelles de fonctionnement	53 550 500	55 009 244	+ 1 458 744 €
042 – Dotations aux amortissements des biens	5 800 000	6 005 000	+ 205 000 €
023 – Virement de section à section	3 688 800	2 526 756	- 1 162 044 €
Equilibre de la section de fonctionnement	63 039 300	63 541 000	+ 501 700 €

Principales évolutions par chapitre

	Budget primitif	Budget primitif	Évolution	Evolution
	2025	2026		
Chapitre 011 – Dépenses à caractère général	10 111 000 €	10 100 000 €	- 11 000 €	-0,1%
Dont effet année pleine charges fonctionnement Petit Bois (hors RH)	145 460 €	535 900 €	+ 390 440 €	
Dont suppression charges Gymnase Noirétable (transféré au 01/09/2025)	34 300 €	0 €	- 34 300€	
Dont inscription frais fonctionnement musée de l'Orée	99 650 €	175 700 €	+ 76 050 €	
Dont incidence nouveau mode de gestion fourrière animale (marché public)			- 90 000 €	
Dont baisse des frais de communication (abandon Magazine)			- 50 000 €	
Dont ajustement des prévisions sur la biodiversité (mais évolution également des recettes en face)			- 76 000 €	

ROB 2026: vue générale des chapitres

Principales évolutions par chapitre

	Budget primitif	Budget primitif	Évolution	Evolution
	2025	2026		
Chapitre 014 – Reversement de fiscalité	10 288 000 €	10 227 244 €	- 60 756 €	-0,6%
Dont inscription d'une provision pour dégrèvements de fiscalité	50 000 €	0 €	- 50 000 €	
Chapitre 65 – Autres dépenses de gestion courante	12 490 500 €	13 450 000 €	+ 959 000 €	+ 7,7%
Dont augmentation subvention d'équilibre au BA transports (essentiellement en raison de l'effet TVA sur le transport scolaire)	3 124 747 €	4 009 747 €	+ 885 000 €	
Dont hausse contribution SDIS	3 330 676 €	3 555 366 €	+ 224 690 €	
Dont inscription d'une enveloppe pour formation des élus (nouveau mandat)			+ 72 000 €	
Dont ajustement contribution SIEL pour éclairage public	1 350 000 €	1 275 000 €	- 75 000 €	
Chapitre 66 – Charges financières	870 000 €	750 000 €	- 120 000 €	- 13,8%
Chapitre 67– Dépenses exceptionnelles	22 000 €	22 000 €	€	-%

Principales évolutions par chapitre

	Budget primitif 2025	Budget primitif 2026	Évolution	Evolution
Chapitre 012 – Dépenses de personnel	19 769 000 €	20 460 000 €	+ 691 000 €	+ 3,5%
Dont dépenses incompressibles GVT Hausse taux CNRACL (+3% par an entre 2025 et 2028) Assurance statutaire CNAS et tickets restaurant			+ 604 246 € + 482 830 € + 178 000 € - 50 000 € - 6 584 €	
Dont incidence année pleine des postes créés en 2025 non-inscrits au BP 2025 ni en dépenses ni en recettes			+ 279 095 €	
Dont agents non affectés à un service	162 977 €	170 000 €	+ 7 023€	
Dont mises à disposition remboursées aux communes (voirie, zones éco, etc...) mais maintien des enveloppes communales constantes	1 422 530 €	1 511 000 €	+ 88 470€	
Autres variations (gains sur recrutements, modification temps de travail, ajustement d'inscriptions budgétaires etc...)			- 174 805 €	

ROB 2026: les dépenses de personnel du budget général

□ Ratio dépenses nettes de personnel / total dépenses réelles de fonctionnement

Où dépenses nettes de personnel = prévisions chapitre 012 – prévisions des recettes associées au personnel (*remboursements sur rémunérations du personnel, subventions et participations sur les postes, refacturations aux adhérents des services mutualisés, remboursements par les budgets annexes, financement au travers des attributions de compensation des communes*)

Evolution du ratio dépenses nettes de personnel / dépenses réelles totales de fonctionnement

BUDGET PRINCIPAL	BP 2025	BP 2026
Montant total du chapitre 012	19 772 200	20 460 000
Montant des recettes de personnel	6 858 777	6 850 103
Montant dépenses nettes de personnel	12 913 423	13 609 897
Total dépenses réelles de fonctionnement	53 550 500	55 349 244
Ratio dépenses nettes de personnel / DRF	24,1%	24,6%

Sur le budget principal, 47 postes bénéficient d'un financement externe pour un total de recette de 1 221 000 €.



ROB 2026: Données sur le personnel

□ Données pour les ressources humaines

Actuellement: 517 postes ouverts au tableau des effectifs qui représentent **497 ETP** (équivalents temps plein)

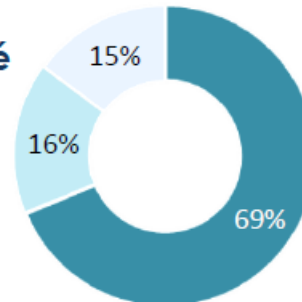
Continuité de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion – en 2025 :

- ✓ Ajustement de la politique indemnitaire (RIFSEEP)
- ✓ Mise en place d'un contrat de groupe prévoyance (convention de participation)
- ✓ Mise en place d'un contrat de groupe mutuelle santé (convention de participation)
- ✓ Plan de prévention des RPS en cours
- ✓ Structuration de la formation : construction du plan de développement des compétences managériales n°2 et plans de formation spécifiques (ex: cycle de l'eau)

Effectifs

➔ **531 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024**

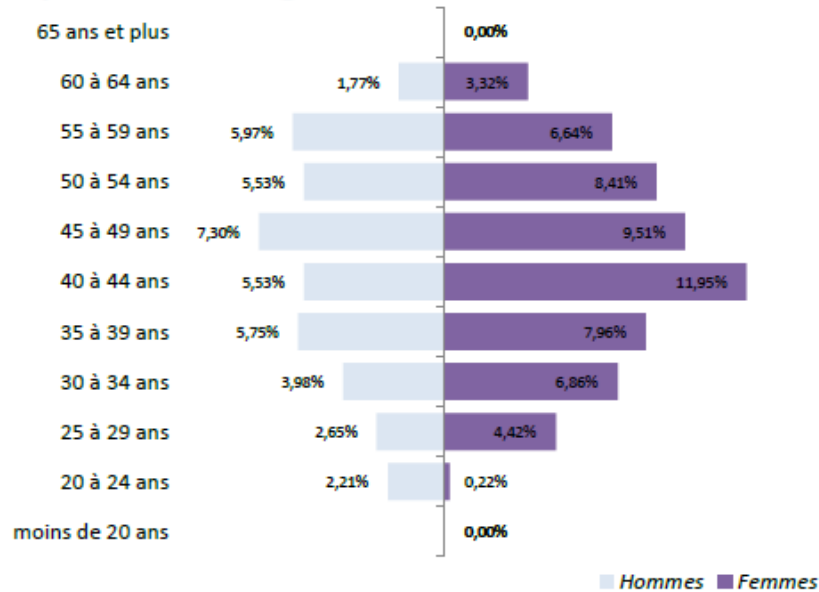
- > 365 fonctionnaires
- > 87 contractuels permanents
- > 79 contractuels non permanents



- fonctionnaires
- contractuels permanents
- contractuels non permanents

ROB 2026: une pyramide des âges équilibrée

→ Pyramide des âges



Taux de féminisation (emplois permanents)



→ En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans

Âge moyen des agents permanents

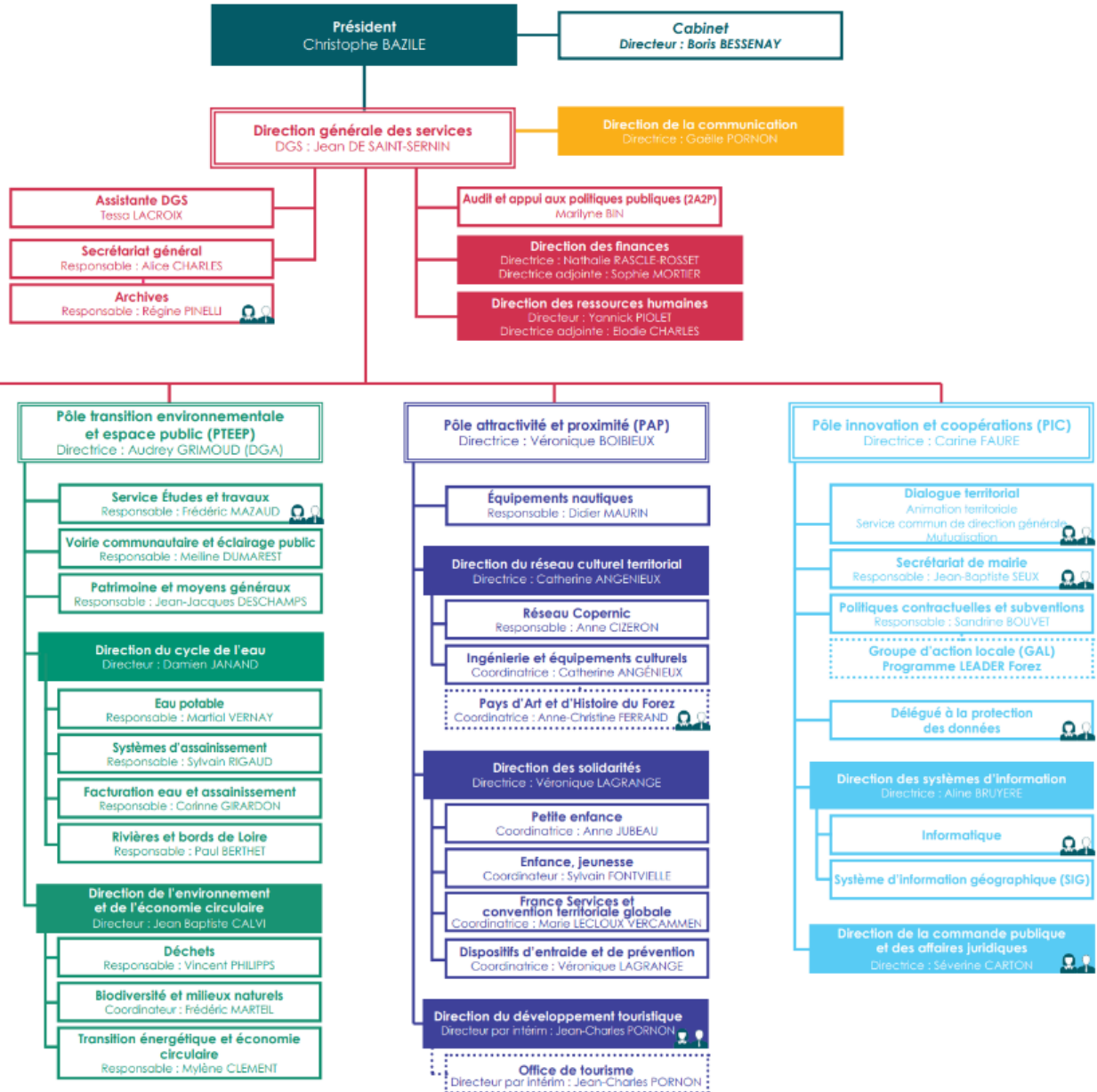
Fonctionnaires	45,6
Contractuels sur emploi permanent	39,1
Emplois permanents	44,3

→ Taux de féminisation par statut (emplois permanents)



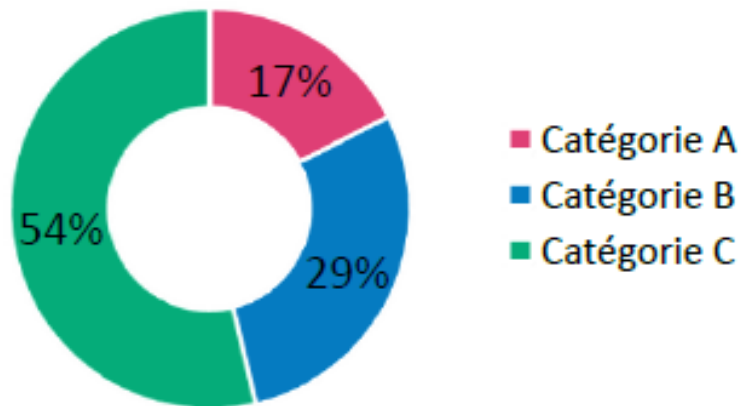
ROB 2026: Organigramme

ORGANIGRAMME
Loire
FOREZ
Agglo version 24/09/2024



ROB 2026: répartition des agents par pôle

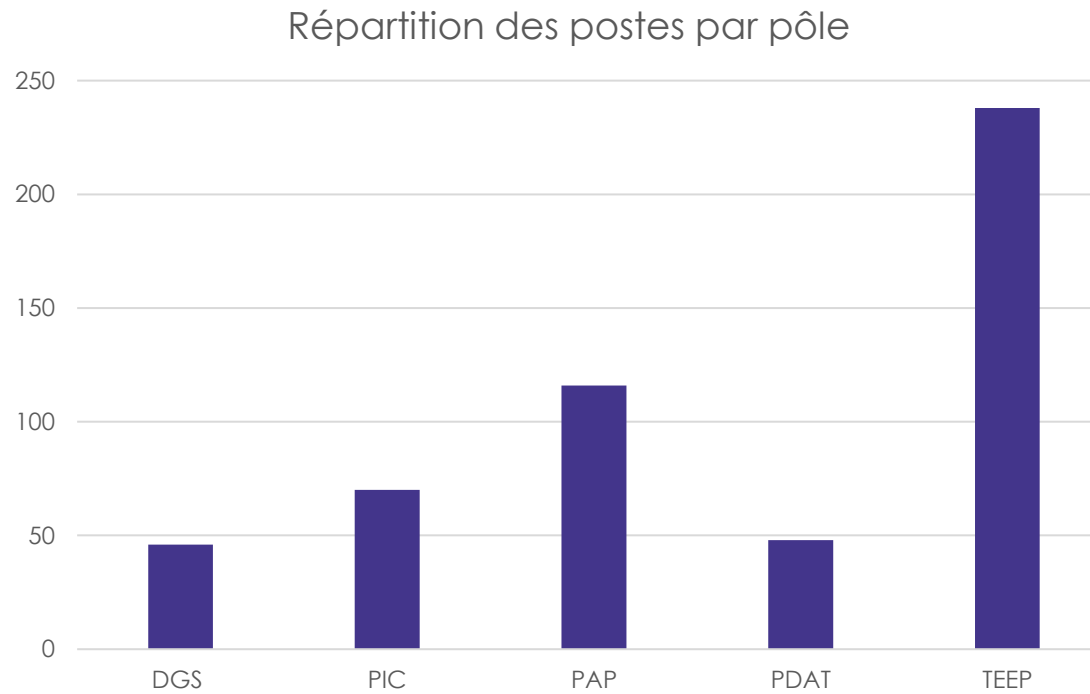
→ Répartition des agents par catégorie



→ Taux de féminisation par catégorie



ROB 2026: répartition des emplois par pôle



Les enjeux RH

- un nombre de départs à la retraite mesuré

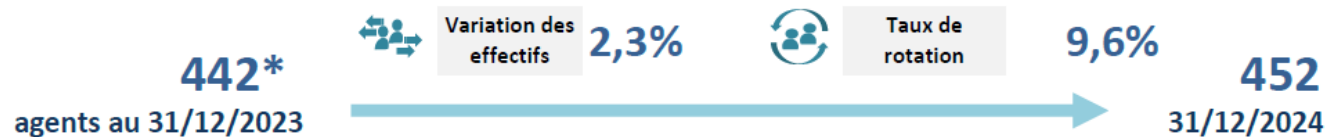
- 8 départs à la retraite potentiels en 2026
- Une réflexion permanente sur l'organisation en cas de mobilités – se réinterroger sur les missions du poste.

- Des mobilités (départs – arrivées) importantes

Nécessité de travailler à la fidélisation dans un contexte d'attractivité de la Fonction publique incertain

Mouvements

→ Evolution des effectifs permanents



**Effectif théorique d'agents permanents présents et rémunérés*

38 départs ↻

48 arrivées ↻

- Un enjeu à anticiper sur l'absentéisme

Des statistiques inférieures aux moyennes nationales :

- Taux d'absentéisme : 5,43 % pour les agents permanents (moy AURA collectivités de + 50 agents : 8,64 %)
- Moyenne de jour d'absence : 13,2 jours (moy nationale : 21,5 %)

Renforcer la prévention

ROB 2025: l'égalité femmes hommes

☐ Egalité hommes femmes

- ✓ Plan d'action égalité professionnelle 2024-2027 en cours
- ✓ Un index satisfaisant hormis que les écarts de promotion (statistiquement non analysé en 2023)

INDEX 2024



Egalité professionnelle

LOIRE FOREZ AGGLOMERATION LFA

74/100

DGCL
Direction générale
des collectivités locales

Contact :
dac1-index@dac1.gouv.fr

Score global



1/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les fonctionnaires



2/ Écart global de rémunération entre les femmes et les hommes, pour les agents contractuels sur emploi permanent



3/ Écart de taux de promotion de grade entre les femmes et les hommes (taux de promus / promouvables)



4/ Nombre d'agents publics du sexe sous-représenté parmi les dix agents publics ayant perçu les plus hautes rémunérations



Décret n° 2024-802 du 13 juillet 2024 relatif aux modalités de calcul des indicateurs relatifs à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique territoriale

Développement du télétravail

- 2021 mise en place du règlement télétravail
- 2021 : 109 télétravailleurs
- 2022 : 169 télétravailleurs
- 2023 : 190 télétravailleurs (dont 138 femmes et 52 hommes)
- 2024 : 230 télétravailleurs (dont 167 femmes et 63 hommes)
- 2025 : 258 télétravailleurs (dont 189 femmes et 69 hommes)

Règles de télétravail

- Signature d'une convention avec l'agent (engagements respectifs)
- Ouvert uniquement aux agents dont les missions sont télétravaillables
- Possibilité de jours fixes (maxi 2 hebdomadaires) ou forfait à l'année
- Suivi régulier et évaluation annuelle par le N+1
- Réversibilité possible



**ROB 2026: les engagements
pluriannuels (programme
pluriannuel d'investissements)**

ROB 2026: les propositions d'AP/CP

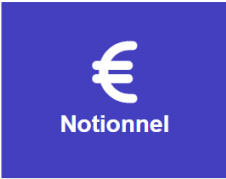


AP/CP existantes	propositions de CP 2026
BUDGET PRINCIPAL	
7379 - PLH à 87 communes Durée: 10 ans (2019- 2028) Montant AP: 7 967 709 €	CP 2026: 3 230 000 €
3099 – Musée de l'Orée Durée: 5 ans (2022-2026) Montant AP: 3 940 000 €	CP 2026 : 1 000 000 €
4099 – Piscine Petit Bois Durée: 3 ans (2024-2026) Montant AP: 13 900 000 €	CP 2026: 2 000 000 €
BUDGET ASSAINISSEMENT	
82309 – Station de Luriecq Durée: 4 ans (2023-2026) Montant AP: 1 775 000 €	CP 2026: 500 000 €
BUDGET EAU POTABLE	
2301 – Station du Pleuvev Durée: 5 ans (2023-2027) Montant AP: 5 200 000 €	CP 2026: 2 200 000 €



ROB 2026: la dette et la trésorerie

ROB 2026: rapport de la dette

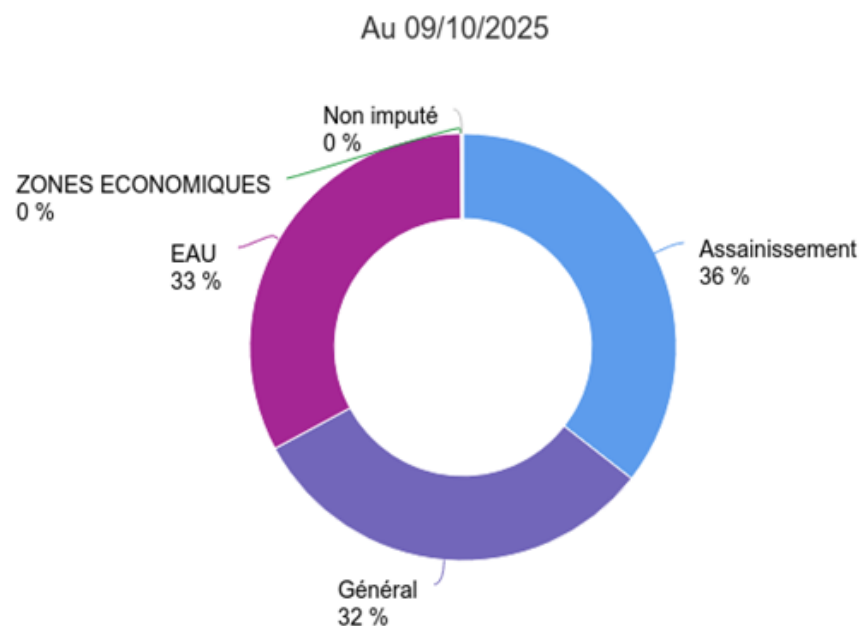
- Synthèse au 09/10/2025 (dette tous budgets)

 <p>Notionnel</p>	Nombre de financements	248	<p>126 522 031€</p> <p>CRD</p> <p>(au 09/10/2025)</p>
	Durée de vie résiduelle	38 ans et 4 mois	
	Durée de vie résiduelle moyenne	18 ans et 7 mois	
 <p>Risque</p>	Taux fixe (part de l'encours)	81,05%	<p>1,9%</p> <p>Taux d'intérêt moyen</p> <p>(30E/360, exercice 2025)</p>
	Taux variable (part de l'encours)	18,71%	
	Taux structuré (part de l'encours)	0,24%	
 <p>Annuités</p>	Capital	9 470 K€	<p>11 903 222€</p> <p>Annuité</p> <p>(due sur l'exercice 2025)</p>
	Intérêts	2 433 K€	
	ICNE au 31/12/2025	447 K€	

Données sans les nouveaux emprunts qui seront contractés avant la fin de l'année 2025 (6 M€ sur le budget principal, 1M€ sur le budget Assainissement et 1 M€ sur le budget Eau)

ROB 2026 : l'état de la dette

- Répartition par budget au 09/10/2025



Budget	Date d'échéance	Intérêts de l'exercice	Encours	Nombre	DVM	DVR	Taux moyen (Ex/360)	Poids
Assainissement	17/10/2063	945 837,84€	44 958 472,68€	98	10,20	38,05	2,14%	35,53%
EAU	01/03/2064	846 928,06€	41 332 604,91€	97	10,99	38,42	2,04%	32,67%
Général	25/12/2046	632 851,54€	39 995 246,16€	50	7,74	21,22	1,49%	31,61%
ZONES ECONOMIQUES	30/01/2031	4 394,50€	126 382,93€	4	2,63	5,31	2,93%	0,10%
Non imputé	01/12/2035	3 161,00€	109 324,29€	2	2,55	10,15	2,87%	0,09%

ROB 2026: gestion active de la dette et de la trésorerie

En 2025, la gestion active de la dette et de la trésorerie a été marquée par 2 actions:

1. Le renouvellement comme en 2024 d'une opération de RAT (remboursement anticipé temporaire) pour 1 emprunt CACIB du budget principal

Montant du RAT:	3 800 000 €
Durée du RAT:	6 mois
Gain financier attendu (intérêts):	env 60 000 €

2. La mise en œuvre du plan de suivi de la trésorerie du budget Assainissement

Objectifs 2026: étudier les possibilités d'actions proposées par le Crédit Agricole pour construire une stratégie plus large en matière de gestion active de la dette.



**ROB 2026: Prospective financière
du budget principal
(incluant les mesures PLF 2026)**

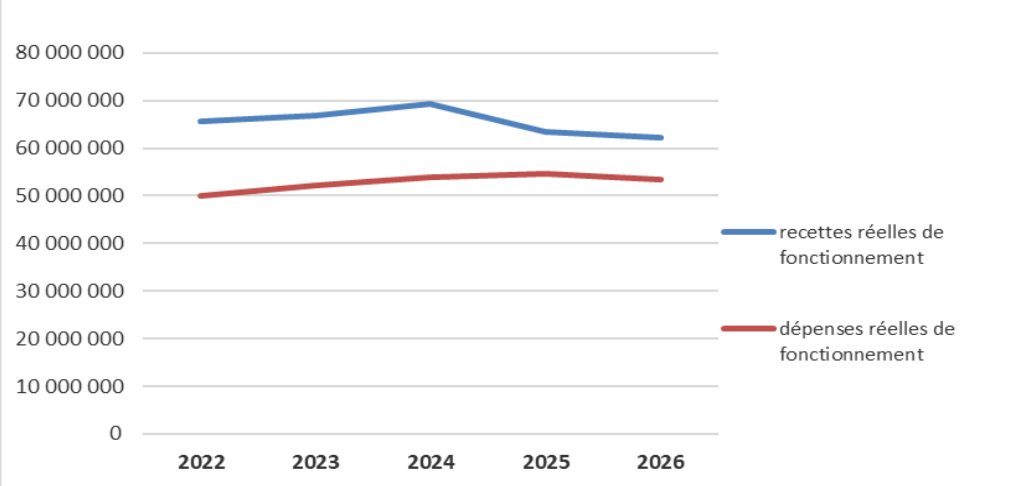
ROB 2026: prospective du budget principal

Evolution des indicateurs (2022-2026) V27 prospective (mise à jour pour le DOB 2026 avec les propositions BP 2026 et la mise à jour PPI)

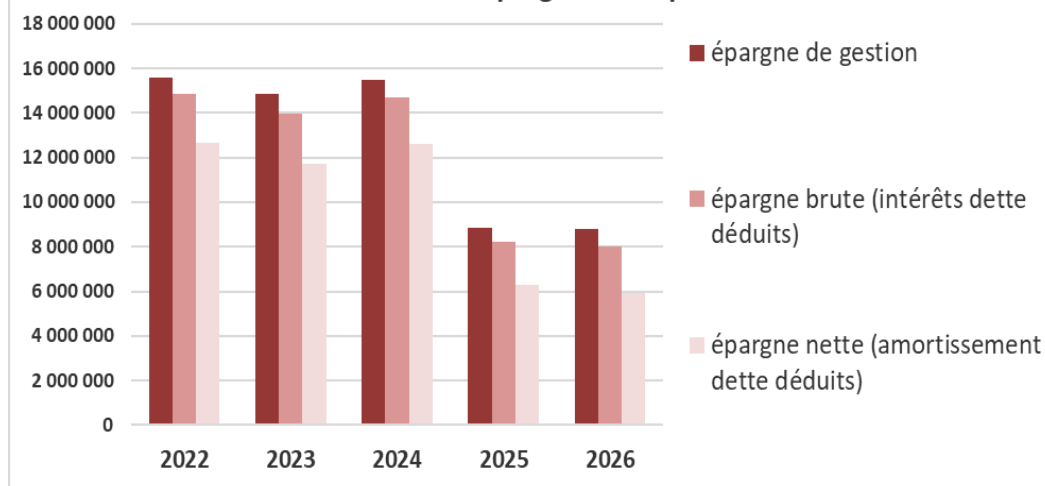
	2022	2023	2024	2025	2026
recettes réelles de fonctionnement	65 688 827	66 985 178	69 346 189	63 557 322	62 264 881
dépenses réelles de fonctionnement	50 110 914	52 122 868	53 893 517	54 725 834	53 472 211
épargne de gestion	15 577 912	14 862 310	15 452 672	8 831 488	8 792 671
épargne brute (intérêts dette déduits)	14 844 688	13 963 215	14 681 650	8 198 898	7 989 938
% épargne brute / RRF	22,6%	20,8%	21,2%	12,9%	12,8%
épargne nette (amortissement dette déduits)	12 672 550	11 707 640	12 627 071	6 269 675	5 929 213
recettes réelles d'investissement	7 242 524	7 461 955	5 327 974	6 791 540	11 107 541
dépenses réelles d'investissement	18 048 378	19 513 002	19 972 328	33 148 007	28 424 669
nouveaux emprunts	3 000 000	0	0	6 000 000	6 000 000
endettement par habitant (pop INSEE)	451	416	383	403	423
capacité de désendettement (en années)	3,42	3,35	2,93	5,53	5,95

Evolution des indicateurs (2022-2026) V27 prospective (DOB 2026)

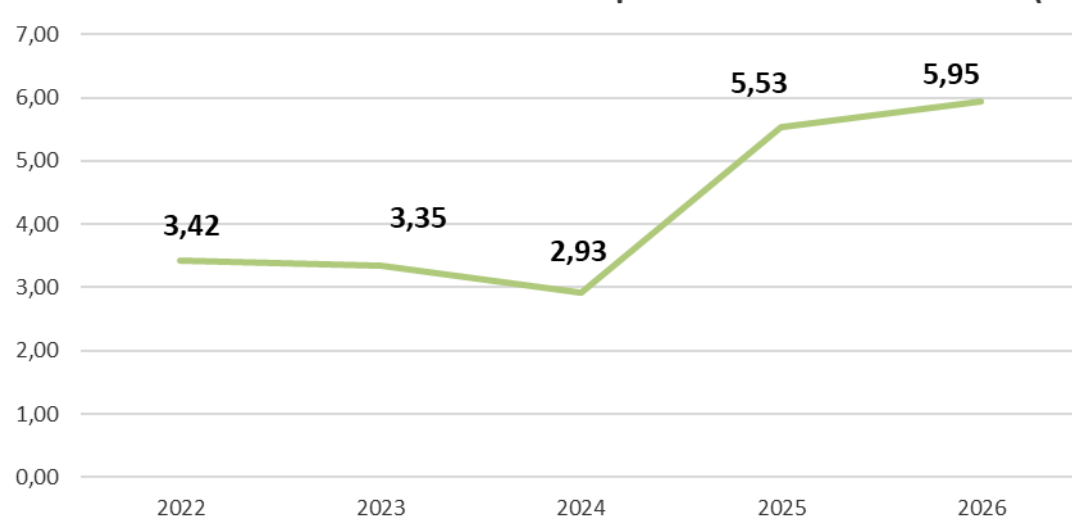
Evolution de l'épargne de gestion - budget principal
2022-2026



Evolution des 3 ratios d'épargne sur la période 2022-2026



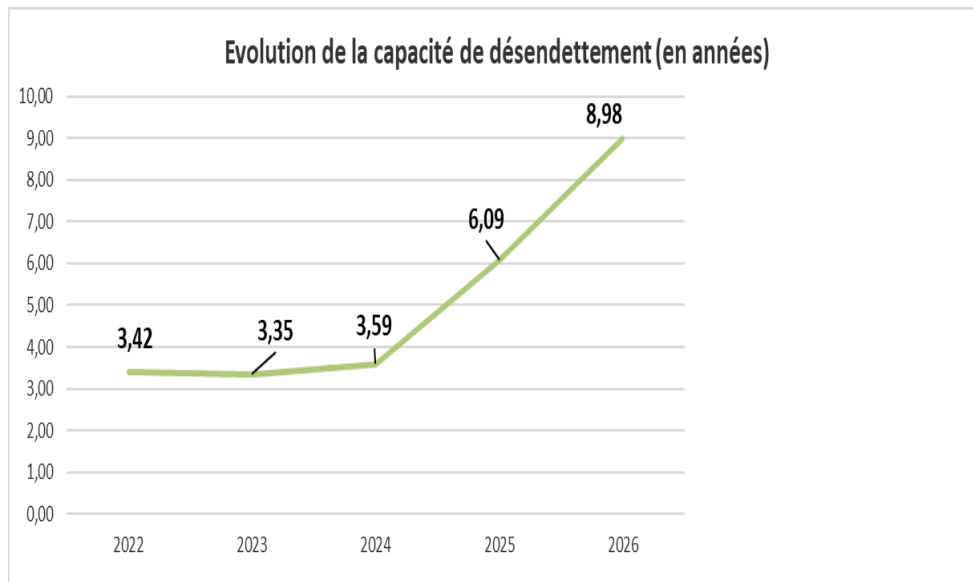
Evolution de la capacité de désendettement (en années)



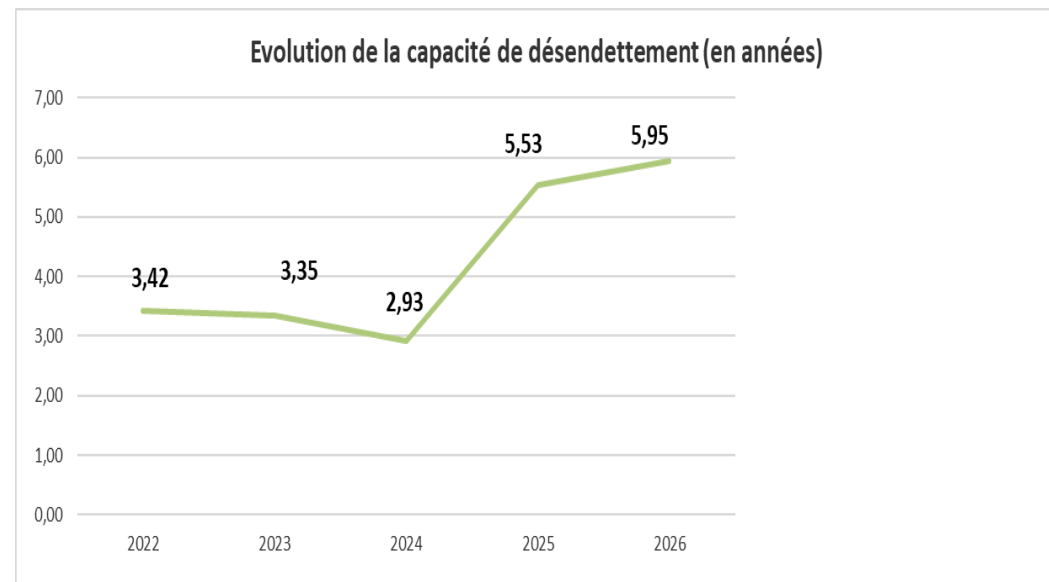
ROB 2026: prospective du budget principal

Evolution de la capacité de désendettement (en années)

ROB 2025



ROB 2026





Orientations budgétaires 2026

Budget Ordures ménagères

ROB 2026: les tarifications du budget Ordures ménagères

- ❑ Harmonisation du financement du service déchets ménagers en 2019 par l'instauration de la TEOM sur l'ensemble du territoire et harmonisation des tarifications associées (ventes de bacs, déchetteries...)
- ❑ Les décisions relatives aux exonérations et dégrèvement de TEOM sont également harmonisées depuis le 1^{er} janvier 2019 (plafonnement des valeurs locatives à 3 fois le montant de la valeur locative moyenne communale)

❑ Baisse du taux en 2025:

	Taux 2024	Taux 2025
❑ Taux plein de TEOM	11,65%	10,65%
❑ Taux réduit de TEOM	9,90%	9,05%

➔ Avec une hypothèse d'évolution des bases de + 1% en 2026 le produit supplémentaire dégagé par rapport à 2025 s'élève à **153 000 €**

Un travail est en cours pour proposer au vote du conseil en décembre 2025 une délibération d'intention relative à la TEOMi et notamment à la **grille tarifaire de la part variable** qui sera appliquée dès le démarrage du comptage réel au **01/01/2026**.

ROB 2026: prospective financière budget Ordures ménagères (V22 – octobre 2025)

Evolution prospective du résultat de clôture du budget TEOM avec maintien des taux actuels:

Montants en €	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA prévisionnel 2025	CA prévisionnel 2026
Résultat de l'exercice	- 41 836	4 239 925	2 901 559	1 676 094	- 3 162 827	300 000
Résultat antérieur reporté	3 805 544	3 763 707	8 003 633	10 905 191	12 581 285	9 418 458
Résultat de clôture	3 763 707	8 003 633	10 905 191	12 581 285	9 418 458	9 718 458

❑ Cette version **intègre les données relatives à la TEOMi**

- ❑ un PPI de 17,6 M€ (2024-2026) sans hypothèse d'emprunt
- ❑ Le coût des nouveaux marchés de traitement ainsi qu'une projection des objectifs de tonnages dans le cadre de la TEOMi
- ❑ Baisse des tonnages Omr de 10% à partir de 2024
- ❑ Nouvelles prévisions RH TEOMi
- ❑ Recettes TEOMi en fonctionnement (ADEME: 1 227 200 €) et recettes collecte biodéchets (ADEME: 77 000 €)
- ❑ Recettes TEOMi en investissement (ADEME : 795 000 €)
- ❑ Baisse des charges de structure (alignées sur montant BP 2025 soit 690 000 €)
- ❑ **Cette version n'intègre pas l'augmentation progressive de la TGAP prévue au PLF2026**



Orientations budgétaires 2026

Budget Assainissement

ROB 2026: les tarifications de l'assainissement

- ❑ Elargissement de l'exercice de la compétence sur l'ensemble du périmètre depuis le 1^{er} janvier 2018.
- ❑ Harmonisation des tarifs sur 5 ans (2018 – 2022).
- ❑ **Harmonisation et révision de la tarification du SPANC à partir de 2022**
- ❑ Evolution des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 (délibération de juillet 2022)
 - 50 € HT pour la part fixe**
 - 1,95€ / m³ HT pour la part variable**
 - Prise en compte d'une hausse des tarifs de + 2% par an à compter de 2024**

ROB 2026: prospective financière assainissement collectif (V14 octobre 2025)

- ❑ Evolution des tarifs à compter du 1^{er} janvier 2023 (délibération de juillet 2022)
 - 50 € HT pour la part fixe
 - 1,95€ / m3 HT pour la part variable
 - Prise en compte d'une hausse des tarifs de + 2% par an à compter de 2024

- ❑ **Dépenses d'équipement 2026:** les propositions budgétaires font état d'un montant total de 6 762 000 € HT.

Montants en €	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA prévisionnel 2025	CA prévisionnel 2026
Résultat de l'exercice	- 4 883 878	6 725 003	- 2 014 177 €	- 1 489 548 €	- 2 975 569 €	169 413 €
Résultat antérieur reporté	5 177 669	293 791	7 018 794	5 004 617	3 512 869 €	537 300 €
Résultat de clôture	293 791	7 018 794	5 004 617	3 512 869 €	537 300 €	706 713 €



Orientations budgétaires 2026

Budget Eau potable

ROB 2026: les tarifications de l'eau potable

- **Compétence eau potable**

- ❑ Transfert de compétence au 1^{er} janvier 2020 avec création d'un budget annexe
- ❑ Maintien des tarifs pendant 2 ans (2020 et 2021).
- ❑ Atteinte du tarif-cible en **2026** (lissage sur 5 ans)

80 € HT pour la part fixe

2,15 € / m³ HT pour la part variable

0,05 € / m³ pour la redevance prélèvement dès 2022

- ❑ Mise en place d'une tarification pour des prestations annexes (1^{er} janvier 2024)

ROB 2026: prospective financière eau potable (V12 – octobre 2025)

- ❑ Atteinte du tarif-cible en **2026** (lissage sur 5 ans)

80 € HT pour la part fixe

2,15 € / m3 HT pour la part variable

0,05 € / m3 pour la redevance prélèvement dès 2022

- ❑ Dépenses d'investissement 2026 : les propositions budgétaires font état d'un total de **10 057 000 €**

Montants en €	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CA prévisionnel 2025	CA prévisionnel 2026
Résultat de l'exercice	3 813 881	- 706 939	- 1 792 895	2 312 862	-1 065 838	351 293
Résultat antérieur reporté	1 650 015	5 463 896	4 806 845	3 026 873	5 339 735	4 273 897
Résultat de clôture	5 463 896	4 806 845	3 026 898	5 339 735	4 273 897	4 625 190



**ROB 2026: les relations
financières avec les communes:
Mise en place du fonds de
soutien aux communes**

ROB 2026: les relations financières avec les communes

Le rapport sur la mutualisation qui sera soumis à l'approbation du conseil communautaire en même temps que le vote du budget donnera lieu à :

- **une information précise et détaillée des relations financières entre les communes et la communauté**
- **un point d'étape sur la mise en œuvre du pacte financier et fiscal**

ROB 2026: bilan du fonds de soutien aux communes 2023-2025

Bilan de la consommation du fonds de soutien 2023-2025 (au 02/09/2025)

Actions présentées	Enveloppe n°1 200 000 €	Enveloppe n°2 1 085 000 €	Enveloppe n° 3 3 515 000 €	Enveloppe globale Du FDS 2023-2025 4 800 000 €
Montants engagés et réalisés avant 02/09/2025	159 247 €	822 912 €	2 900 093 €	3 882 252 €
Copil 02/09/2025	5 460 €	61 802 €	85 365 €	152 627 €
Montant réalisé (mandaté + engagé)	164 707 €	884 714 €	2 985 458 €	4 034 879 €
Taux consommation	82 %	82 %	85 %	84 %
Enveloppe résiduelle	35 293 €	200 286 €	529 542 €	765 121 €